

Un ajustement improbable...

POUR un événement attendu et annoncé, on peut dire que la dévaluation du F CFA a beaucoup surpris. En effet, depuis qu'à la fin des années 70, le rôle du FMI et de la Banque mondiale dans l'élaboration de la politique économique des différents pays de la Zone franc est devenu prépondérant, la parité du Franc français et du F CFA n'avait cessé d'être l'objet de critiques de plus en plus vives. Si pendant la dernière décennie, aussi bien à Paris que dans les capitales des PAZF (Pays africains de la Zone franc), on a résisté aux pressions des Américains et des institutions financières internationales, les effets conjugués des difficultés économiques et financières, des changements de perspective politique en France, ajoutés à la conditionnalité imposée par les bailleurs de fonds ont substantiellement modifié le rapport des forces en faveur des partisans de la dévaluation. L'aboutissement de cette épreuve de force qui n'a pas dit son nom a été la réunion des 10 et 11 janvier 1994 à Dakar au cours de laquelle la France, contrairement aux affirmations officielles (1), par le biais de son ministre de la Coopération, a imposé à des chefs d'État et de gouvernement en majorité réticents, la dévaluation du F CFA.

Mais ce qui aurait dû apparaître comme la énième dévaluation sur un continent où le phénomène, dans sa nature, comme dans son ampleur, n'a rien d'exceptionnel (entre 1971 et 1984, 35 dévaluations concernant 16 pays, à des taux allant de 11 % à 90 % se sont produites) (2) a pris des allures de psychodrame aussi bien pour les populations que pour les acteurs économiques et les dirigeants. Effectivement, cette dévaluation qui modifie une situation qui prévalait depuis 1948, est bien plus qu'une simple manipulation monétaire tant elle a des incidences géopolitiques, politiques, psychologiques et bien sûr économiques. Elle parachève une certaine forme

d'unification du sous-continent en uniformisant les contraintes extra-africaines auxquelles doivent désormais faire face les différents pays africains : ajustement externe total dans le cadre d'un tête-à-tête avec les institutions financières internationales en même temps que la réduction, voire la disparition de cette valeur ajoutée dont le F CFA créditait ses détenteurs par rapport aux ressortissants des autres pays africains. De cet avantage avait découlé un mode de consommation, un *way of life* fort envié par les pays non-membres de la Zone (3). Maintenant que cette dévaluation a eu lieu, l'enjeu consiste à la réussir et pour cela il est nécessaire de prendre toute la mesure de la complexité des économies africaines, avec des effets induits qui risquent d'être en contradiction avec ceux prévus. Et on peut d'ores et déjà dire que les écueils sur la route de la croissance et de la compétitivité seront nombreux et herculéens.

Pour les promoteurs de cette dévaluation, il fallait de toute urgence que l'Afrique de la Zone franc, après avoir tenté sans succès l'ajustement interne, c'est-à-dire la restauration des grands équilibres macro-économiques et de la croissance sans modification du taux de change nominal, change son fusil d'épaule. L'ajustement externe, à savoir la combinaison d'une dévaluation et des mesures de politique économique permettant de restaurer la compétitivité de l'économie tout en maîtrisant l'inflation, de manière à relancer la croissance, leur semblant désormais être la seule solution. De toutes les façons, l'assainissement économique-financier, bien qu'ayant des effets limites, voire paradoxaux, du fait des métabolismes qu'en font les économies africaines, s'imposait car la totalité des indicateurs était au rouge. Ainsi entre 1985 et 1992, le taux de croissance moyen des principaux pays de la Zone a été de - 6,7 % pour le Cameroun, - 5,7 % pour la Côte-d'Ivoire, - 3 % pour le Congo, - 2,1 % pour le Gabon et 0,3 % pour le Sénégal. Quant aux déficits budgétaires, ils s'élevaient en 1992 à 406 milliards de F CFA pour le Cameroun, 419 milliards pour la Côte-d'Ivoire, 139 milliards pour le Congo, 32 milliards pour le Gabon, 85 milliards pour le Sénégal. L'encours de la dette extérieure étant tout aussi préoccupant avec des montants, fin 1992, de 17 997 millions de dollars pour la Côte-d'Ivoire, 6 554 millions pour le Cameroun, 4 751 millions pour le Congo, 3 799 millions pour le Gabon, 3 607

(1) G. Faes et R. Godeu, « Dakar, 11 janvier 20 h 50... », *Jeune Afrique*, n° 17224 du 20 et 26 janvier 1994.

(2) P. Jacquemot, « Portée et limites des dévaluations en Afrique », *Afrique contemporaine*, n° 149, 1/89.

(3) O. Vallée, *Le prix de l'argent CFA : heurs et malheurs de la zone franc*, Paris, Karthala, 1989. Contrairement à ce qui a été dit, la situation prévalant avant la dévaluation au

niveau du principe de la libre convertibilité et de la libre circulation des flux financiers n'était pas encore rétablie au 15 mars 1994. Les transferts bancaires ordonnés avant la dévaluation étaient encore à cette date en souffrance, les nouveaux transports n'étant pas automatiquement effectués et les banques centrales n'ayant pas encore renoué avec la pratique habituelle du rachat des billets vendus hors de leur zone d'émission.

millions pour le Sénégal avec comme conséquence des ratios dette/PNB (4) de 207 % pour la Côte-d'Ivoire, 185 % pour le Congo, 67 % pour le Cameroun, 71 % pour le Gabon, 58 % pour le Sénégal, le seul PAZF dans la norme étant le Burkina Faso avec 36 % (5). Pour couronner l'ensemble, l'incertitude sur l'ancienne parité, alimentée par les rumeurs annonçant la dévaluation, avait entraîné une hémorragie des capitaux de grande ampleur, les rachats de billets CFA par la Banque de France passant de 9 milliards de Francs français en 1992 à plus de 5 milliards pour le seul premier semestre de l'année 1993 (6). C'est donc pour remédier à cet état des choses que la dévaluation a été préconisée et imposée, les manifestations attendues étant une relance des exportations qui tireraient la croissance après une période d'adaptation, peut-être dure mais brève, le fameux creux de la courbe en J chère aux économistes (7). Mais s'il est arrivé que sous certains cieux, la dévaluation comme instrument de relance de l'économie se révèle efficace, en Afrique noire, la réussite d'une opération de ce type est aléatoire, fait qui ne la rendait pas moins inévitable au regard des données un peu plus haut évoquées et de l'ultima ratio économique et libéral des bailleurs de fonds.

A l'aune de cette réalité, un certain nombre de conséquences positives, attendues de la dévaluation, doivent pour le moins être nuancées.

C'est ainsi qu'une meilleure compétitivité des industries et autres productions locales est attendue. Elle devrait permettre une augmentation des recettes d'exportation en monnaie locale. Pour que cela se vérifie de manière significative, il faudrait que l'appareil productif local soit sensible à une dévaluation et/ou utilise peu d'intrants importés. Le cas de figure est rarissime dans les PAZF et plus généralement en Afrique noire. Non seulement les PAZF sont des pays fermés dont le taux d'ouverture (exportations des biens et services/PNB) est faible avec des taux de 34 % pour la Côte-d'Ivoire, 20 % pour le Cameroun, 23 % pour le Sénégal, 42 % pour le Gabon, 12 % pour le Burkina Faso, 14 % pour le Mali, mais en plus, la nature des produits exportés constitue un handicap (8). Il s'agit de produits non manufacturés agricoles ou miniers, qui représentent plus de 90 % des exportations pour 9 pays de la Zone

(4) Indicateur de la capacité réelle de remboursement d'un pays, les économistes situent son plafond idéal à 50 %.

(5) Rapport Zone franc 1992, World Development Report 1993, Statistiques françaises du FMI 1961-1990.

(6) S. Michaïlof, « La dévaluation du franc CFA, une opportunité pour la relance », *Marchés tropicaux*, 518 - 18 mars 1994.

(7) Le phénomène de la courbe en J est la double manifestation décalée dans le temps de la valorisation du prix des produits importés qui entraîne une détérioration de la balance commerciale puis de l'effet de substitution de produits nationaux aux produits étrangers.

(8) E. Mbok, « Le coup de grâce », *Le Nouvel Afrique-Asie*, n° 53, février 1994.

parmi lesquels le Cameroun, la Côte-d'Ivoire, le Congo et le Gabon, dont la demande est dans une certaine mesure inélastique aux prix. En plus, certains d'entre eux font souvent l'objet de limitations quantitatives en Europe et en Amérique du Nord. Quant au secteur manufacturier, il est dépendant d'intrants importés dont la dévaluation renchérra le coût.

Il est également question de la diminution des achats à l'étranger du fait de l'augmentation du coût des importations. Cela ne saurait être en soi un objectif de politique économique et un élément de satisfaction, la vertu d'une telle contraction étant liée à l'existence d'une possibilité réelle de substitution aux importations. Or, les effets de la dépendance technologique rendent incompréhensible, sous peine de conséquences récessionnistes, un niveau considérable des actuelles importations. Et même dans le cas de figure optimiste d'une substitution aux importations, la période d'adaptation nécessaire est trop longue pour ne pas rendre le pari perdu d'avance.

Quant à l'augmentation des recettes de l'État grâce à la fiscalité douanière et aux caisses de stabilisation, elle est pour le moins sujette à caution. Non seulement la réduction des personnels administratifs et de leur rémunération (9) a accentué une démotivation déjà perceptible tout en amplifiant les comportements déviants, mais la fiscalité douanière est un levier que les gouvernements ont d'ores et déjà commencé à actionner pour essayer de limiter l'inflation importée en baissant les tarifs en vigueur. Les caisses de stabilisation et autres offices de commercialisation ont vu leur rôle réduit dans le cadre des politiques de libéralisation des circuits agricoles quand elles n'ont plus d'existence que nominale.

L'augmentation de l'aide publique multilatérale est également une des conséquences mises en avant par les promoteurs de la dévaluation. Dans les faits, c'est probablement moins une augmentation du volume de l'aide que le déblocage de facilités qui étaient jusqu'à présent conditionnées par l'acceptation de la dévaluation que l'on devrait observer. Seule la France, pour le moment, a pris des mesures d'allègement de la dette publique des PAZF, en annonçant la prochaine annulation de la totalité de ses créances au titre de l'aide publique au développement envers les 10 PMA de la Zone franc et la moitié de celles détenues sur les 4 anciens PRI (Côte-d'Ivoire, Congo, Gabon, Cameroun) soit respectivement 6,6 milliards et 18,4 milliards de Francs français. A ceci s'ajoute l'annulation des arriérés de paiement sur tous les prêts consentis par la CFD (Caisse française de développement). Mais du fait de la part

(9) Cameroun : Ubu écrase les coûts de production, *Nord-Sud Export*, n° 269, 20 décembre 1993.

de la France dans la structure de la dette des pays concernés (41,2 % pour le Congo, 42,7 % pour la Côte-d'Ivoire, 31 % pour le Cameroun, 53,5 % pour le Gabon) (10), toutes ces mesures ne représentent qu'une faible annulation par rapport au volume total de la dette publique des PAZF, à peine 23 %, soit 25 milliards de Francs français sur un total de 110 milliards (11), ce qui est peu par rapport aux besoins répertoriés.

Enfin l'attrait des investissements étrangers. Il est vrai que l'Afrique noire s'est révélée peu attractive pour les investissements directs ces dernières années, n'attirant, entre 1980 et 1989 que 1 % du total mondial contre 30 % pour l'Asie. En 1991, les investissements effectués en Afrique ont représenté seulement 6 % de ceux réalisés dans les pays en voie de développement (12). La faiblesse de ces chiffres s'explique par d'autres causes que le taux de change, ceci d'autant plus que le faible volume en investissements concerne tous les pays d'Afrique noire quelle que soit la zone monétaire à laquelle ils appartiennent. Il s'agit pêle-mêle de l'instabilité politique, du manque d'incitation de la part des pays développés, de la faible rentabilité des investissements (6 % en Afrique noire contre 13,5 % au Maghreb), et de facteurs aussi divers que le coût de l'énergie, les frais de commercialisation au sens large du terme (commerce, logistique), le coût du crédit et ceux induits par l'environnement bureaucratique ou l'absence de tissu industriel et technique, aucun de ces facteurs n'étant en relation positive avec une manipulation monétaire.

L'opération dévaluation, comme on vient de le voir, s'avère donc à hauts risques. D'ailleurs, les réactions qu'elle suscite sont loin d'être positives et encourageantes pour l'avenir. Les gouvernements, en public (les propos tenus en privé étant moins optimistes) continuent de donner le change en faisant l'argumentaire pro-dévaluationniste qu'ils récusent hier, la dévaluation ayant été vite transformée en instrument de marchandage budgétaire dans le cadre des négociations avec les bailleurs de fonds. Syndicats et partis politiques d'opposition ont, quant à eux, dénoncé la dévaluation en blâmant la France et le FMI, oubliant un peu vite que les gouvernements des différents PAZF étaient quand même les premiers responsables d'une situation économique aussi catastrophique. Cette posture légitime d'ailleurs des revendications, notamment salariales, qui pourraient anéantir les gains supposés de la dévaluation. Quant aux catégories qui, en théorie, devraient le plus profiter de cette mesure, les chefs d'entreprises et le monde rural, on ne peut

(10) T. Baldé, « Le geste mesuré de la France », *Jeune Afrique Économie*, n° 178, avril 1994.

(11) Ph. Hugon, « Marginalisation écono-

mique et enjeux géopolitiques de l'Afrique », *Relations internationales et stratégiques*, n° 11, automne 1993.

(12) P. Jacquemot, *op. cit.*

pas dire qu'elles débordent d'enthousiasme et qu'elles se mobilisent avec ardeur. En ce qui concerne le monde rural, le laps de temps écoulé depuis la dévaluation est trop bref pour que les effets sur la production soient cernés avec précision, mais le risque existe que les prix agricoles aux producteurs, là où ils sont administrés, ne soient pas relevés en proportion de la hausse des prix des produits achetés par le paysan, donc que le niveau réel des prix qui lui est payé diminue et par suite la production. Le danger est d'autant plus grand que des précédents existent. Beaucoup d'États africains qui s'étaient engagés dans des processus de réajustement monétaire dans un contexte de fort endettement extérieur ont eu tendance à conserver une fraction importante de la prime monétaire à la dévaluation. Le traitement accordé aux planteurs de café dans quatre pays ayant dévalué est à cet égard significatif : le rapport prix au producteur/prix à l'exportation en monnaie nationale ayant ainsi été de 27 % à Madagascar (1981-1987), 42 % au Burundi (1982-1988), 58 % en Tanzanie (1982-1986) et de 72 % au Zimbabwe (1983-1986) (13), la réussite relative du réajustement monétaire étant d'autant plus grande que ce ratio est élevé. Les industriels et autres entrepreneurs ont eux aussi beaucoup de sources d'inquiétude. En effet, à l'exception de quelques filières dont les productions vont être momentanément compétitives et dont l'importance par rapport au volume global des exportations est marginale, le tableau est plutôt sombre. Dans la plupart des pays, il n'est question que du doublement du prix des importations de matières premières des services d'équipement, du montant des dettes contractées à l'étranger et libellées en devises, de la nécessité d'augmenter les salaires des expatriés et par effet d'entraînement du personnel local, etc. D'ores et déjà, pour beaucoup d'entreprises, c'est la faillite qui se profile à l'horizon, pour la Côte-d'Ivoire par exemple on parle de 18 à 37 % des emplois occupés dans les PME qui seraient menacés à brève échéance et près de 20 % des petites entreprises au bord du dépôt de bilan (14) alors qu'au Cameroun le Syndustricam (syndicat patronal local) a tiré la sonnette d'alarme.

Au vu de ce tableau, on se rend compte que si la dévaluation pouvait se justifier, ne serait-ce que comme la sanction d'une débâcle économique évidente, son aptitude à servir le levier à un ajustement générateur de croissance et d'emplois est des plus discutables. En effet, les dynamiques économiques en Afrique noire présentent des similitudes avec les dynamiques socio-politiques dans la mesure où la part qu'y ont tous ces modes d'échanges économiques informels est déterminante, alors que la sphère formelle, par définition quantifiable, objet de toutes les attentions et de tous les

(13) Le temps cité par *Courrier international*, n° 180 du 14 au 20 avril 1994.

(14) Ph. Hugon, *L'Économie de l'Afrique*, Paris, La Découverte, 1993.

ajustements se réduit comme une peau de chagrin sous les coups de boutoirs de la conjoncture économique.

Cette tendance lourde devrait préoccuper des bailleurs de fonds internationaux au même titre que l'autre tendance lourde qu'est la stagnation des économies africaines, économies de rente (15) dont la transformation en économies véritablement capitalistes au sens socio-historique du terme, c'est-à-dire susceptibles d'accoucher d'une véritable accumulation productive, passe par une combinatoire, encore à trouver entre les impératifs de compétitivité et de « formalisation » des actes économiques, de renforcement des structures étatiques et de limitation de la prédation de ces dernières sur leur environnement notamment économique. En attendant, la dévaluation du CFA aura plus été un acte financier susceptible de permettre d'accélérer les flux financiers de l'Afrique vers l'Occident, et notamment le FMI et la Banque mondiale, que l'elixir de croissance que certains veulent bien voir en elle.

Éric Mbok
CEAN